



Directeur Artistique & Musical > **KAZUKI YAMADA**

CONCOURS DE RECRUTEMENT

Mardi 21 février 2017 à 9h00

Auditorium Rainier III - Boulevard Louis II - MONACO

Alto du rang

4ème catégorie

Clôture des inscriptions : **14 février 2017**

Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo

Service des concours

Auditorium Rainier III

Boulevard Louis II

BP 197

MC98004 MONACO CEDEX

Tél. +377 93 10 85 00 Fax +377 93 15 08 71

e-mail : audition@opmc.mc www.opmc.mc

A – CARACTERISTIQUES DES POSTES

Intitulé du poste :	Alto du rang
Catégorie :	4ème
Salaire brut annuel :	48.350 € au 01/01/2016 <i>(incluant primes et indemnités)</i>
Salaire net annuel :	41.304 € au 01/01/2016 <i>(estimation non contractuelle)</i>
Disponibilité des postes :	immédiate
Date de prise de service :	à convenir (entre mars 2017 et juin 2017)
Législation applicable au contrat :	Droit monégasque
Convention collective applicable :	Convention Collective de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo
Nombre maximal contractuel de services effectués au pupitre	370 par an
Congés-payés	6 semaines (sous réserve d'ouverture des droits en application de la Loi)
Assurances Sociales / Retraite	C.C.S.S. / C.A.R. Monaco - www.caisses-sociales.mc
Nature du contrat proposé :	Contrat à durée déterminée d'une durée de un an, avec période d'essai non renouvelable de trois mois. Avant la fin du 10ème mois de ce contrat, il sera communiqué par écrit la décision relative à son éventuelle confirmation ultérieure à un pupitre de l'Orchestre, conformément à l'article 3 de la Convention Collective
Fiche de poste	<p><u>Violon du rang</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il joue la musique requise par la partition musicale, en suivant les instructions du chef d'orchestre, et du chef de pupitre, - Pour accomplir sa mission, il occupe toute place à partir du deuxième pupitre, - Dans le but de promouvoir la qualité des musiciens de l'Orchestre, la Direction pourra lui demander d'occuper une place au premier pupitre, il percevra alors le complément de rémunération prévu par la convention collective. Si des soli devaient être interprétés, cette montée au pupitre ne pourra se faire qu'avec l'accord de l'intéressé.

B - REGLEMENT DU CONCOURS DE RECRUTEMENT

1/ Inscription au concours

Les dossiers de candidature complets devront être adressés soit par courrier postal, soit par e-mail, au Service des concours avant la date de clôture des inscriptions.

Le dossier doit comprendre :

- la fiche d'inscription (sur le formulaire joint) signée,
- une photo d'identité récente,
- un curriculum vitae

Le dépôt du formulaire d'inscription implique l'acceptation sans réserve du présent règlement de la part des candidats.

2/ Sélection des candidats

La Direction de l'orchestre se réserve le droit d'écartier tout candidat dont le dossier ne lui paraîtrait pas correspondre aux qualifications nécessaires au poste mis au concours.

Les candidats sélectionnés pour participer au concours recevront une convocation officielle envoyée par e-mail.

3/ Constitution du Jury

Le Jury de recrutement est constitué par la Direction et peut comprendre des représentants de la Direction, des musiciens de l'orchestre et des personnalités musicales extérieures. Son Président est désigné par la Direction.

Les membres de l'Orchestre appelés à faire partie du Jury sont convoqués par la Direction.

Suivant les conditions particulières de chaque concours, le Président peut être amené à adapter la composition du Jury ainsi que la procédure de vote.

4/ Déroulement des épreuves

a) Tirage au sort

A l'heure précisée sur la convocation, le Régisseur fait l'appel des candidats et dresse la liste des absents. Aussitôt après, il procède au tirage au sort de l'ordre de passage.

Si des musiciens titulaires de l'Orchestre sont candidats au poste mis en concours, il leur est consenti la possibilité de ne pas participer au premier tour éliminatoire. Dans ce cas, un nouveau tirage au sort de l'ordre de passage aura lieu immédiatement après le premier tour éliminatoire, réunissant les candidats non éliminés et les candidats membres de l'Orchestre. Une seconde liste est alors établie.

b) Publicité des épreuves

Les épreuves ne sont pas ouvertes au public. Tout enregistrement audio ou vidéo est prohibé. Les délibérations du Jury ont lieu à huis clos, et resteront confidentielles, même à l'issue du concours.

c) Déroulement

Tout ou partie des épreuves pourront avoir lieu derrière paravent, la décision incombant au seul Président du jury.

A chaque épreuve, le Jury pourra interrompre le candidat à tout moment.

d) Entretien avec les finalistes

Le Jury peut, s'il le souhaite, s'entretenir avec les candidats finalistes.

e) Déclaration du vainqueur

Dans le cas où à l'issue du vote, deux candidats se trouveraient à égalité, et en l'absence de priorités au sens de la Loi ou de la convention collective de l'orchestre, le choix final appartiendra au Président du Jury.

Le Président du Jury dispose d'un droit de veto à la déclaration du vainqueur.

Si le Jury estimait qu'aucun candidat n'était susceptible de répondre aux exigences du poste, le Président déclarerait le concours infructueux. Dans ce cas, la Direction pourra recueillir l'avis du Jury sur l'opportunité de proposer au candidat le mieux classé un contrat temporaire et précaire, pour occuper le poste en attendant l'organisation d'un autre concours.

Si le Jury estimait plusieurs candidats finalistes aptes à répondre aux exigences du poste, il pourra établir une liste d'aptitude, précisant le classement de chacun d'entre eux, qui sera consignée dans le procès-verbal du concours. La Direction de l'Orchestre aura alors la possibilité d'offrir le poste au candidat le mieux classé de la liste, en cas de désistement du candidat reçu avant sa prise de fonction, ou de fin du contrat à l'initiative du candidat ou de la Direction pendant la période d'essai.

Le Jury est souverain dans ses choix artistiques et ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel. Les contestations portant sur les aspects administratifs du concours peuvent être valablement formulées auprès de l'Administrateur de l'Orchestre, qui leur donnera, le cas échéant, les suites qu'elles comportent.

5/ Nature du contrat proposé

Il sera proposé au candidat vainqueur, sous réserve de satisfaire à la visite médicale d'embauche et de l'obtention de l'autorisation d'embauchage délivrée par le Service de l'emploi de la Principauté de Monaco, un contrat à durée déterminée d'une durée d'une année, assorti d'une période d'essai non renouvelable de trois mois. Avant la fin du 10^{ème} mois de ce contrat, il sera communiqué par écrit la décision relative à son éventuelle confirmation ultérieure à un pupitre de l'Orchestre, conformément à l'article 3 de la convention collective de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo.

6/ Divers

Les extraits sont envoyés uniquement aux candidats sélectionnés. Ce sont des copies de travail réservées à ce concours et qui doivent être détruites après usage.

Les frais de séjour et de transport restent à la charge des candidats.

C - EPREUVES DU CONCOURS

Alto du rang – 4^{ème} catégorie

1^{er} tour :

- Œuvre imposée : **K. STAMITZ** : Concerto pour alto en ré majeur opus 1, 1^{er} mouvement sans cadence (toutes éditions)
- Traits d'orchestre :
 - **A. BRUCKNER** : 4^{ème} symphonie : 2^{ème} mouvement de la mesure 51 à la mesure 83
 - **F. MENDELSSOHN** : Le Songe d'une nuit d'été. Scherzo (extraits)

2^{ème} tour :

- Œuvre imposée : **B. BARTOK** : Concerto pour Alto (version T. Serly) 1^{er} mouvement jusqu'au *Lento parlando*
- Traits d'orchestre :
 - **G. ROSSINI** : La Pie Voleuse, Ouverture (extraits)
 - **R. STRAUSS** : Don Juan, du début jusqu'à la lettre D

3^{ème} Tour :

- Œuvre imposée : **J.S. BACH** : Sicilienne de la première sonate pour violon seul BWV 1001
- Traits d'orchestre :
 - **G. MAHLER** : Symphonie n°10, 1^{er} mouvement, du début à la mesure 15, puis de la mesure 102 à la mesure 111
 - **H. BERLIOZ** : Carnaval romain
 - **B. BARTOK** : Musique pour cordes, percussion et célesta (extraits)
 - **W.A. MOZART** : Symphonie n°35, 4^{ème} Mouvement
 - **J. BRAHMS** : Variations sur un thème de Haydn (extraits)
 - **M. RAVEL** : Daphnis et Chloé, 2^{ème} suite : de 3 mesures avant 213 au chiffre 218

Les traits d'orchestre seront envoyés aux candidats par courriel avec la convocation, qui indiquera en outre les coordonnées du (ou de la) pianiste accompagnateur.

Orchestral excerpts will be sent to the candidates by e-mail with the invitation to the audition, which will also mention how to contact the piano accompanist.

**Dossier d'inscription à
renvoyer complet avant le
14/02/2017 à**



Coller ici 1 photo
d'identité récente

Stick a recent photo
here

**Orchestre Philharmonique
de Monte-Carlo**

Service des concours
Auditorium Rainier III
Boulevard Louis II
BP 197
MC98004 MONACO CEDEX

ou par e-mail :
audition@opmc.mc

FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ALTO DU RANG

Mardi 21 février 2017 à 9h 00

NOM (Surname) : _____ **PRENOMS** (Given names) : _____

Date et lieu de naissance (date and place of birth) : _____

Nationalité (nationality) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville** (city) : _____ **Pays** (country) : _____

Téléphone : _____ **Mobile** : _____

e-mail : _____

Situation de famille : Célibataire Marié Divorcé Séparé Union libre

Nom et prénom du conjoint : _____

Comment avez-vous pris connaissance du concours ? How did you hear about this audition ?

- | | | |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> « Lettre du Musicien » | <input type="checkbox"/> www.opmc.mc | <input type="checkbox"/> Bouche à oreille (word of mouth) |
| <input type="checkbox"/> « Monde de la musique » | <input type="checkbox"/> www.musicalchairs.info | <input type="checkbox"/> Affiche (posters) |
| <input type="checkbox"/> « Das Orchester » | <input type="checkbox"/> www.music-jobs.com/it | <input type="checkbox"/> Service de l'emploi de Monaco |
| <input type="checkbox"/> www.france-orchestres.com | <input type="checkbox"/> www.music-job.com | <input type="checkbox"/> Autre (préciser): |

Je demande à participer au concours, et déclare avoir pris connaissance du règlement et des caractéristiques du poste mis au concours et les accepter sans réserve.

Date :

Signature :

Veillez joindre obligatoirement à votre demande un curriculum vitae complet et détaillé

Please enclose with your application form a detailed resume

IL NE SERA PAS DONNE SUITE AUX DOSSIERS INCOMPLETS

INCOMPLETED APPLICATIONS WILL NOT BE CONSIDERED